



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 24 mai 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

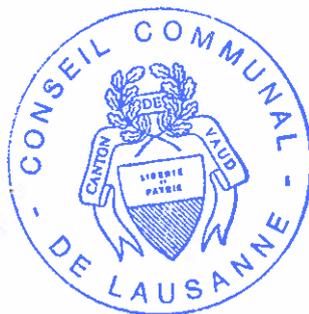
- vu la pétition du Collectif "chemin des Aubépines 39-41" – « *Protection de l'environnement et du patrimoine bâti du quartier des Aubépines-St-Paul-France* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 24 mai deux mille vingt-deux

Le président



La secrétaire adjointe